



# Formation des intervenant·e·s « Education des enfants et des jeunes au(x) droit(s) »











#### 1. Préparation de l'intervention

- Durant l'étape de préparation, l'intervenant devra se demander notamment :
- Quel est l'objectif de l'intervention ?
- Quelle expérience des enfants a conduit à la demande de l'intervention ?
- De quel temps elle/il dispose pour l'intervention afin d'adapter son animation ?
- Pour rappel, pensez :
- à faire préciser la demande ;
- à vous renseigner sur le public : le nombre d'enfants concernés, leur âge ou leur niveau scolaire, etc.
- Prévoir son matériel personnel, ainsi que tous les documents qui vous seront utiles. Préparez les documents à remettre éventuellement aux enfants et aux jeunes à la fin de l'intervention.
- S'assurer de la présence dans les locaux de l'intervention du matériel prévu dont vous aurez besoin : tableau, paperboard, feutres, ordinateur, vidéoprojecteur, etc.
- S'assurer que vous savez utiliser le matériel mis à sa disposition par le demandeur de l'intervention.
- S'assurer de la compatibilité de votre matériel (clé USB) avec les versions des logiciels mis à disposition par le demandeur de l'intervention.









#### 2. Quelques points de vigilance

- Développer une écoute active. Il s'agit notamment de reformuler, de confirmer ce qu'on a entendu.... d'avoir de la bienveillance envers les enfants. Cette attitude présente l'avantage de valoriser les enfants/les enfants et donc de les amener à s'intéresser à votre discours.
- Eviter l'illusion d'évidence qui consiste à se persuader que ce que l'on dit est compris ou compréhensible pour tous les enfants/les jeunes. D'où la nécessité d'adapter son discours en fonction de l'âge et du niveau des enfants et des jeunes.
- Bien occuper l'espace. Dans la mesure du possible, éviter la position assise durant toute l'intervention. Préférer plutôt la circulation dans l'espace, ce qui favorise l'interaction avec les enfants/les jeunes.
- Veiller au confort des enfants/des jeunes en faisant notamment attention aux enfants handicapés s'il y en a parmi le public. Se renseigner avant l'intervention s'il y a parmi les enfants un ou plusieurs enfants handicapés, ce qui vous permettra éventuellement d'adapter les activités à proposer (lors de votre intervention), ainsi que le type de technique d'animation à utiliser...
- L'intervenant·e est responsable des enfants/des jeunes durant l'intervention. Veiller donc à leur sécurité. Toujours s'assurer de la présence d'un adulte de l'établissement scolaire (enseignant, CPE...) ou du centre de loisirs (animateur ou autre personnel...) pendant toute la durée de l'intervention.
- Rester neutre. L'intervenant·e doit en toute circonstance veiller à ne pas exprimer ses convictions religieuses, politiques... Les interventions doivent avoir le <u>droit comme seul cadre</u>.







- 2. Quelques points de vigilance
- Respecter la règle de **confidentialité des propos tenus par les enfants et les jeunes** lors de l'intervention.
- Dans le cas où l'intervenant·e se voit confier des informations confidentielles mettant en danger ou susceptibles de mettre en danger un enfant ou un jeune :
  - ✓ Ne pas essayer de traiter la situation en conseillant l'enfant ou le jeune à entreprendre une quelconque démarche;
  - ✓ <u>Signaler le cas</u> à l'enseignant, au CPE, à l'infirmier ou l'infirmière scolaire, au chef d'établissement, au directeur du centre de loisirs...
  - ✓ **Se renseigner** ou **orienter** vers le **119**, le service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger (24h/24 7 j/7).
- Enfin, penser toujours à l'imprévu... Prévoir donc des exercices alternatifs et des questions formulées autrement si l'animation que vous avez préparée ne peut être mise en œuvre pour une quelconque raison... Prévoir un plan B.







#### 3. Que faire face à un enfant réticent ?

- Cherchez avant tout à comprendre les raisons pour lesquelles l'enfant est réticent : il se peut que le sujet le rend mal à l'aise pour une quelconque raison.
- Permettez-lui, s'il le souhaite, d'exprimer son point de vue, en rappelant que tous les points de vue sont légitimes.



